



Parc urbain national de la Rouge Questionnaire de demande de permis de tournage

Veillez remplir ce questionnaire et nous le retourner dès que possible. Vos réponses nous aideront à déterminer si nous pouvons répondre à votre demande de tournage.

1. Détails du demandeur	
Nom du projet de tournage :	
Nom de la société de production :	
Adresse postale :	
Personnes-ressources principales (nom et titre) :	Numéro de téléphone : Courriel :
Pouvoir de signature pour le permis (nom et titre) :	Numéro de téléphone : Courriel :
Personnes-ressources sur place (nom et titre) :	Numéro de téléphone : Numéro de téléphone de jour : Courriel :
Type d'entreprise : <input type="checkbox"/> Commerciale <input type="checkbox"/> Gouvernement <input type="checkbox"/> À but non lucratif	
2. Détails du projet	
Utilisation principale des séquences :	
<input type="checkbox"/> Tourisme <input type="checkbox"/> Études <input type="checkbox"/> Documentaire <input type="checkbox"/> Divertissement <input type="checkbox"/> Autre	
Si autre, veuillez préciser :	

Description du projet (qui, quoi, où, quand, pourquoi), maximum de 200 mots :

Indiquer les produits finaux :

Magazine Émission de télévision Site Web Médias sociaux Vidéoclip

Livres Long-métrage Autre (veuillez préciser) :

Combien d'employés de l'équipe seront sur le lieu de tournage pour chaque date indiquée :

Dates et heures de la préparation :

Nombre de membres de la distribution et d'équipe présents :

Dates et heures du tournage :

Nombre de membres de la distribution et d'équipe présents :

Dates et heures du nettoyage :

Nombre de membres de la distribution et d'équipe présents :

Nombre total de véhicules attendus sur le site du tournage :

Nombre de véhicules de plus de 4 500 kg :

Cette production implique-t-elle la construction ou la modification des lieux de quelque nature que ce soit (y compris l'excavation et l'enlèvement ou l'importation de matières organiques telles que de la terre ou de la végétation)?

OUI NON

Si oui, décrivez :

Cette production implique-t-elle les éléments suivants (veuillez fournir des détails) :

- a) Effets spéciaux : OUI NON
Détails :
- b) Drones et tournages aériens : OUI NON
Détails :
- c) Équipement de sonorisation et lumières : OUI NON
Détails :
- d) Utilisation du service public d'électricité : OUI NON
Détails :
- e) Toilettes portatives : OUI NON
Détails :
- f) Neige artificielle : OUI NON
Détails :
- g) Machines à brouillard : OUI NON
Détails :
- h) Génératrices : OUI NON
Détails :
- i) Ravitaillement sur place : OUI NON
Détails :
- j) Permis liés au tournage dans d'autres municipalités ou organismes à proximité du parc urbain national de la Rouge : OUI NON
Détails :
- k) Fermetures de routes : OUI NON
Détails :
- l) Utilisation des accessoires : OUI NON
Détails (matériaux/articles, où ils seront utilisés) :

Fournissez l'adresse et la description de la propriété pour les sites de tournage :

Des photographies et/ou des cartes des lieux de tournage proposés doivent être jointes. Vous pouvez utiliser Google Maps et les coordonnées GPS et vous assurer de marquer des zones spécifiques pour l'approbation du tournage.

Si le tournage aura lieu dans une propriété résidentielle, agricole ou commerciale, le tournage aura-t-il lieu à l'intérieur ou à l'extérieur d'un bâtiment sur le site?

OUI NON

REMARQUE : si l'emplacement est à l'extérieur ou à l'intérieur d'une propriété résidentielle, agricole ou commerciale louée, vous devez fournir la permission écrite du locataire pour les activités qui se déroulent sur un terrain à bail.

Avez-vous besoin d'un accès exclusif aux lieux de tournage pour le tournage?

OUI NON

Veillez fournir des détails et des explications :

3. Notes

- A. Veuillez consulter le calendrier des frais d'inscription et de location.
- B. Afin d'assurer le respect de nos mandats en matière de conservation des ressources et de sécurité des visiteurs du parc, nous pouvons facturer des frais de surveillance.
- C. Il peut y avoir des frais de recouvrement des coûts supplémentaires en fonction de vos besoins en matière de tournage et des ressources disponibles.
- D. Le traitement des permis de tournage peut prendre de 12 à 15 jours ouvrables, selon la nature et la complexité de la configuration du tournage.
- E. Si votre permis est approuvé, sachez que nous avons besoin d'une preuve d'assurance responsabilité civile commerciale. Vous n'êtes tenu de souscrire une assurance que si le permis est approuvé.